



PV du CA du 27/03/15

Faculté de Médecine de Caen (14h - 18h) 2, rue des Rochambellés 14032 Caen

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Année 2015

PRESIDENT
Dr Christian PAULUS
0 472 345 795

PREMIER VICE-PRESIDENT
Dr François CHEYNET
0 491 385 954

DEUXIÈME VICE-PRESIDENT
Pr Cyrille CHOSSEGROS
0 491 387 320

PAST-PRESIDENT
Pr Pierre BRETON
0 478 861 937

REDACTEUR DE LA REVUE
Pr Christophe MEYER
0 381 668 234

SECRETAIRE GENERAL
Dr Xavier POUYAT
0 247 611 630

SECRETAIRE GENERAL ADJOINT
Pr Gwenaël RAOUL
0 320 446 376

TRESORIER
Dr Patrick Yves BLANCHARD
0 139 623 562

TRESORIER ADJOINT
Dr Corentin DENGLEHEM
0 328 480 202

Pr Hervé BENATEAU

Dr Lotfi BENSLAMA

Dr Jean-Pierre FUSARI

Pr Laurent GUYOT

Dr Benoît PHILIPPE

Dr Gérard POUIT

Dr Blandine RUHIN

Dr Thomas WOJCIK

Pr Narcisse ZWETYENGA

www.sfscmfco.fr

MARYSE CUROT
ASSISTANTE DE DIRECTION
EMAIL : CONTACT@SFSCMFCO.FR
TEL : 06 81 83 38 37
6, RUE DE LA CONTRIE
44100 NANTES

Membres présents

<i>Hervé BENATEAU</i>	<i>Laurent GUYOT</i>
<i>Lotfi BENSLAMA</i>	<i>Christian PAULUS</i>
<i>Pierre BRETON</i>	<i>Gérard POUIT</i>
<i>Cyrille CHOSSEGROS</i>	<i>Xavier POUYAT</i>
<i>Corentin DENGLEHEM</i>	<i>Gwenaël RAOUL</i>

Membres excusés

<i>Patrick Y. BLANCHARD</i>	<i>Benoît PHILIPPE</i>
<i>François CHEYNET</i>	<i>Blandine RUHIN</i>
<i>Jean Pierre FUSARI</i>	<i>Thomas WOJCIK</i>
<i>Christophe MEYER</i>	<i>Narcisse ZWETYENGA</i>

Ingrid Gaultier qui assurera la succession de Maryse Curot en Septembre 2015 est présente à ce CA et commence ce vendredi 27 mars son travail à La SFSCMFCO.

1. Mot du secrétaire général

Le secrétaire général énonce les diverses manifestations à venir :

- de 2016, avec les nouvelles dates à Lyon (le congrès national commencera un dimanche pour la première fois),
- de 2020 avec le congrès européen à Paris, et
- de 2021 avec la candidature de Paris pour le congrès international en concurrence avec Rome et Glasgow.

Concernant ce dernier, il faudra choisir une des agences PCO rapidement afin que le dossier soit prêt pour le 7 mai. Le Groupe de ce projet est constitué par : H. Bénéteau, PY. Blanchard, J. Ferri, C. Paulus, X. Pouyat et I. Gaultier (nouvelle assistante).

Le dossier sera présenté lors du prochain congrès européen à Melbourne.

X Pouyat rappelle que tous les efforts de la Société doivent se concentrer sur ces 3 échéances.

Le président, C Paulus ajoute que beaucoup de choses se sont passées depuis décembre lors de l'évocation de cette manifestation internationale, que Joël Ferri et lui même ont rencontré la mairie de Paris pour évoquer ce projet. Il pose la question du financement et le secrétaire général répond que 25 000 dollars seront attribués par la société internationale.

Xavier Pouyat présente la future assistante de la Société Française de Stomatologie, Chirurgie

Maxillo Faciale et Chirurgie Orale à tous les membres présents et un tour de table est réalisé pour que tous les participants se présentent à leur tour.

2. Présentation d'Ingrid Gaultier

(le pdf de sa présentation est envoyé à tous les membres du CA)

Ingrid Gaultier est franco canadienne et bilingue, avec une expérience de 25 ans dans l'industrie pharmaceutique en tant que responsable de l'éducation thérapeutique et relations professionnelles.

Elle retrace son parcours professionnel et développe ses futures tâches. Concernant le poste, sa vision est que : c'est la personne qui fait le poste

Plusieurs plans d'actions sont évoqués : 2015, 2016 avec les 110 ans de la Société, 2020 et le congrès européen, 2021 et la candidature de la SFSCMFCO pour le congrès mondial à Paris.

Sur le plan administratif : elle préconise un état des lieux du site internet, avec plusieurs axes de communication, l'utilisation des réseaux sociaux (Lotfi Benslama avait ajouté un lien sur Facebook en 2012 lors de sa présidence et avait eu de nombreuses connexions), des partenariats avec les sociétés.

3. Validation du PV du CA du 24 /01/15

Le PV est validé et sera mis sur le site web de la Société

4. Validation des nominations des Responsables de Chapitres (3 ans)

Tous les Responsables des Chapitres pressentis lors de la réunion de janvier ont confirmé leur implication. Seule, la réponse du Dr Schouman s'est fait attendre et un courrier adressé au président est lu par Christian Paulus qui la découvre au fur et à mesure de sa lecture.

Thomas Schouman regrette dans un premier point que la Société n'ait pas pris en compte la demande des trois praticiens de La Salpêtrière de la saisine de la Commission d'éthique, et dans un deuxième point accuse la SFSCMFCO de ne pas s'impliquer dans le congrès de la SFODF qui organise son congrès avec les ORL. Apparemment ces dernières allégations sont fausses, note Christian Paulus, leur congrès est centré sur la chirurgie orthognathique et la partie chirurgicale est confiée au Dr Olivier Esnault qu'il connaît bien (ORL Chirurgien de la Face et du Cou, qualifié en chirurgie maxillo-faciale) et qui doit prochainement présenter sa candidature à la SFSCMFCO.

Jean Pierre Fusari et Christian Paulus représentent la SFSCMFCO au conseil scientifique de la Fédération Française d'Orthodontie, et la SFSCMFCO devrait faire partie intégrante de la FFO, souligne le président.

Ce qui ne sera pas possible car les statuts de la FFO imposent d'être une société orthodontique pour en faire parti.

Le Secrétaire Général ainsi que les participants au CA ont bien pris note de ces commentaires et T Schouman est validé en tant que responsable du chapitre 6 (traumatologie crânio-maxillo-faciale) avec Christophe Meyer.

Pierre Breton ajoute qu'on peut rassurer le Dr Schouman : les relations avec la Fédération d'Orthodontie sont importantes. Et Lotfi Benslama suggère une autre collaboration au niveau des étudiants de 4^{ème} année : ils pourraient proposer à la Revue de Stomatologie, leur article de fin de cycle, et Lotfi soumet également aux membres présents que la société Française leur offre un demi tarif pour ses congrès annuels (à tous les étudiants en DU). La décision n'a pas été prise.

Le premier Chapitre a été scindé, et un 13^{ème} chapitre voit ainsi le jour : Aspects médico-légaux – chirurgie ambulatoire – gestion du risque.

La liste des Chapitres et de leurs responsables sera actualisée sur le site web de la Société et nécessitera une modification du règlement intérieur à la prochaine assemblée générale.

- Chapitre 1 : Bases fondamentales, nouvelles technologies
G RAOUL, C VACHER
- Chapitre 2 : Pathologie médicale, stomatologie et chirurgie orale
L BENSLAMA, JP MENINGAUD, B RUHIN
- Chapitre 3 : Implantologie, chirurgie pré-implantaire et pré-prothétique
J FERRI, X POUYAT
- Chapitre 4 : Pathologie tumorale bénigne – glandes salivaires
B RUHIN, C CHOSSEGROS
- Chapitre 5 : Pathologie tumorale maligne
N ZWETYENGA, T WOJCIK
- Chapitre 6 : Traumatologie crânio-maxillo-faciale
C MEYER, T SCHOUMAN
- Chapitre 7 : Chirurgie esthétique face et cou – chirurgie cutanée
B. LAURE, L GUYOT
- Chapitre 8 : Chirurgie orthognathique et ODMF – pathologie de l'ATM
P BOULETREAU, JB KERBRAT, F CHEYNET
- Chapitre 9 : Chirurgie reconstructrice crânio-maxillo-faciale, prothèse maxillo-faciale
P BRETON, H BENATEAU, J DICHAMP
- Chapitre 10 : Malformations crânio-maxillo-faciales
C PAULUS, A PICARD, S TOUZET-ROUMAZEILLE
- Chapitre 11 : Chirurgie humanitaire – handicap
P SEGUIN, M SIMOUNET
- Chapitre 12 : Vie professionnelle – relations avec les organismes institutionnels
F DUJARRIC, G POUIT
- Chapitre 13: Aspects médico-légaux- chirurgie ambulatoire - gestion du risque
L CHIKHANI, P JAMMET, PY BLANCHARD

5. Evolution du projet de la maison de la spécialité (X Pouyat)

Xavier Pouyat annonce que le projet de la Maison de la spécialité avance et en décrit le canevas. Il a eu cette idée avec le trésorier, PY Blanchard : acquisition d'un local à Paris intramuros proche de la gare de LYON, avec l'avantage d'avoir enfin une adresse pérenne pour la spécialité et ses composantes, avec la possibilité de location pour toutes (CNP, Maxillorisq, Maxilloform, l'AFJCMF et l' ODMF), et la possibilité d'organiser des réunions spécifiques à chacune d'elles.

Le financement sera établi grâce à un appel de fonds par tickets de 15000 € (possibilité de tickets de moindre valeur) à tous les membres de la spécialité qui le souhaiteront sachant que l'investissement rapportera 4%.

Lotfi Benslama est contre le fait dit il, que cette idée émane de la société, la logique aurait été que ce soit le CNP qui fasse cette opération « capitalistique » et au lieu de faire des tickets à 15 000 € (pour 40 personnes seulement) il propose de les rabaisser à 2 000 €.

X Pouyat précise que ce sera une SCI et que la société restera en dehors du projet, répète qu'il est fort dommage qu'une société de 110 ans n'ait pas d'adresse, que personne ne perdra d'argent.

Les investisseurs à la retraite devront vendre leur part à d'autres praticiens ou par préemption aux différentes composantes ayant élu domicile à La Maison. Pour l'instant, il y a 7 investisseurs ; X.P donnera l'information aux praticiens présents samedi lors de la journée de printemps. Cyrille Chossegros mentionne l'implication du CNP qui devrait participer, ce qu'il fera, assure X Pouyat.

Les locaux recherchés devront accueillir deux bureaux au minimum, (un pour la Société et un pour le secrétariat du Collège), une salle de conférence pour 20 à 30 personnes où pourront avoir lieu des cours interactifs, des cours filmés.

Laurent Guyot pose des questions sur le coût de fonctionnement et le secrétaire répond que l'étude a été menée avec des avocats conseil et un expert comptable qui a élaboré un plan comptable que chacun visualiser dès maintenant. Chaque Société paiera un loyer qui sera voté en Assemblée Générale chaque année.

La Société n'a pas le droit dans l'immédiat d'avoir des actions ; P Breton pense que ce serait mieux que la Société soit actionnaire et cela ne sera possible que si les statuts sont réformés. L'avocat fiscaliste s'est penché sur ce problème des associations de loi 1901 avec les possibilités de requalification éventuelle.

Il est évident pour P Breton que la SFSCMFCO doit être partie prenante du projet et Lotfi est tout à fait de cet avis.

X Pouyat ajoute que le taux de 4% de rendement doit être décidé chaque année au cours de l'assemblée générale de la SCI.

Il reste donc, à informer tous les membres de la SFSCMFCO et réunir suffisamment d'investisseurs.

6. Propositions pour un 3^{ème} vice président

En principe c'est un non PUPH qui devrait avoir le poste de président en 2018 suite à Cyrille Chossegros en 2017.

Le secrétaire général demande à tous d'y réfléchir ; quelques noms sont proposés, JF Tulasne par exemple, mais il part à la retraite.

Hervé Bénateau pense qu'un appel peut être fait sur le site ; **le Pr Gaétan Thiery** revient dans les suggestions de l'assemblée. En effet, en 2018 on fêtera l'anniversaire de la fin de la grande guerre, X Pouyat signale qu'un travail sur l'historique depuis 1880 a été fait par Gaétan justement et lui même, il se charge de lui faire part de la proposition du CA avec les autres praticiens de Marseille.

7. Discussion sur les prises en charge des participations des membres CA aux congrès internationaux

Les remboursements seront effectués au coup par coup et dans l'intérêt de la Société sur proposition du CA.

Christian Paulus relève que c'est la Société Française qui sera la partenaire de l'association internationale pour l'organisation du congrès en 2021 même si c'est le CNP qui en a le contrôle avec le Pr Joël Ferri, et à partir du moment où la société Française missionne elle doit régler les frais de ses membres.

Laurent Guyot rend compte de son expérience avec l'IAOMS dont il a été membre et il a démissionné de cette société au sein de laquelle plusieurs faits suspects ont eu lieu (comme une accusation d'enrichissement personnel, des sollicitations nombreuses de partenariats, parrainages).

Concernant le congrès 2015 à Melbourne du 27 au 30 octobre, Joël Ferri est mandaté, Christian Paulus est volontaire également si ses frais sont pris en charge, Ingrid sera également missionnée ; Cyrille Chossegros et Pierre Breton sont décidés à y participer à leur frais.

La faible proportion de français est à prendre en compte.

Christian Paulus connaît personnellement le président Piet Haers ce qui est un élément favorable pour le dossier 2021 de la SFSCMCO.

Seront donc financés par la SFSCMFCO trois voyages pour Melbourne : Ingrid Gaultier, Joël Ferri et Christian Paulus.

8. Congrès 2015, avancement (C Paulus)

Le président expose les différentes phases de son programme :

- **Pré congrès** : cette réunion maintenant habituelle sera organisée par François Cheynet avec le thème : « Ostéosynthèse maxillo-faciale pédiatrique » **le mercredi** 16 septembre.

- **Programme scientifique du congrès** : C Paulus a ajouté les modérateurs.

Le Rapport sera présenté **le jeudi** 17 septembre dans l'Amphi Pasteur ; H Bénateau interroge sur le modèle cartonné ou non de la revue spéciale et C Paulus répond que le coût nettement supérieur et l'impression demandant plus de temps (ce qui raccourcit d'autant plus la mise en page du BAT) font que cette année la revue spécifique 51^{ème} congrès ne sera pas cartonnée. Ce sont les éditions Elsevier Masson qui avaient pris en charge les 12 000 € supplémentaires en 2014 et ne renouvelleront pas.

Trois symposiums devraient avoir lieu ce jeudi : la Photo avec A Souchet (il faut trouver un sponsor) et peut être Planméca et Galderma.

Les jeunes de l'AFJCMF organiseront leur session comme ils l'entendent et le soir seront partie prenante de la soirée café théâtre souhaitée par le président à la place de la soirée de gala habituelle.

Le **vendredi** 18 sera réservé aux chapitres sur

- l'Humanitaire : le Handicap avec Pierre Seguin et Michel Simounet qui organisera une table ronde. Il invitera peut être un politique ou un haut responsable.
- Les Glandes salivaires
- l'Implantologie - la Chirurgie Orale et
- Une session DPC Maxillo-risq sur : l'élaboration d'un programme opératoire et aléas possibles avec X. Pouyat.

La Journée Infirmières se tiendra en salle Rhône 3 et son programme réalisé par Marie Pierre Guillaume est maintenant presque validé, il ne manque que quelques noms et coordonnées d'intervenants. Marie Pierre Guillaume a fait remarquer que ne bénéficiant plus de personnel suffisant à l'Ecole d'Infirmières, elle n'a disposé que d'un temps restreint en ce début d'année 2015 pour assurer l'élaboration de ce programme, et la Société doit prendre en compte ce travail qu'elle fait bénévolement depuis 2009.

Trois symposiums également occuperont les pauses déjeuners de ce vendredi : la thérapie cellulaire avec le labo Regenlab et le Pr A Mojallal, confection d'une orthèse d'avancée mandibulaire avec Narval et le Dr P Huet, et chirurgie assistée.

L'Assemblée Générale Ordinaire de la Société clôturera cette journée, elle sera vraisemblablement précédée d'une Assemblée générale extraordinaire à 17h. X Pouyat avertit qu'une **première AGE sera prévue 15 jours avant** à Lyon.

Le samedi 19 septembre sera réservé au **DPC** sur les « canines incluses » et la session sur la chirurgie esthétique coordonnée par L Benslama et JP Ménngaud avec des ateliers (labos Allergan, Vivacy)

- **Exposition** : la cellule congrès s'occupe de relancer les sociétés partenaires un peu frileuses cette année et les labos, présents à Caen pour la Journée de printemps, seront sollicités pour septembre.

- **Invités** : à ce jour pas de guest artist dit C Paulus néanmoins il lui est rappelé qu'il avait plus ou moins prévu A. Hemprich (Allemagne) et C Chossegros pourra lui donner ses coordonnées.

9. Congrès 2016 - Plan et cellule de communication

On a reparlé d'une réunion grand public relatée par C Paulus pour le 51^{ème} congrès, mais la journaliste à l'initiative de ce projet visait un trop gros dédommagement pour que cela ait une suite.

Néanmoins un plan communication doit être entrepris et Ingrid Gaultier propose l'organisation d'un petit déjeuner avec des journalistes, des associations patients et des praticiens.

10. Point sur les Journées de printemps

La journée de printemps 2016 aura lieu à Lille le 12 mars et le sujet sera : La reconstruction mandibulaire.

Cette journée s'insère dans un ensemble de 3 jours élaborés par l'AIMOM (l'association Internationale de Médecine Orale et Maxillo-faciale) avec un programme très intéressant.

En 2017, il est question d'une journée de printemps à Paris avec la société européenne et la société américaine de chirurgie articulaire qu'organiserait Blandine Ruhin et Joël Ferri ; les dates n'ont pas encore été fixées.

Ne pas oublier que Bruxelles est sur la touche pour une Journée de Printemps avec Isabelle Loeb.

11. La Recommandation "canine incluse" (PY Blanchard)

Une réunion est prévue le vendredi 3 avril au sujet de cette Recommandation avec Françoise Saint Pierre et les experts appelés à ces travaux

Une autre Recommandation est suggérée par X Pouyat sur les dents de sagesse, compte tenu des travaux engagés par la HAS.

12. Proposition de réforme des statuts

X Pouyat propose d'ajouter une ligne dans les buts des statuts actuels qui permettrait à la Société l'acquisition de locaux utiles.

Il faudra aussi repréciser la constitution du bureau qui manque sur le document.

Ce point sera remis à l'ODJ du prochain CA, en attendant d'autres propositions de réforme des membres du Conseil d'Administration.

13. Questions diverses

Le professeur Cyrille Chossegros fait un aparté concernant la réforme des études de médecine et en voici le résumé :

1^{er} Cycle : formation commune dentaire et médecine (2 ou 3 ans)

2^e Cycle : formation dentaire + formation médecine (3 ou 4 ans + 2 ans, ce qui fait 5 ou 6 ans)

3^e Cycle : DESCO (3 ans, chiffre non officiel) + CMF (2 ans)

TOTAL : 2 + 4 + 2 + 3 ou 3 + 3 + 2 + 3 ce qui ferait un total de 11 ans pour un DESCO et de 13 ans pour un CMF (ces chiffres ne sont pas officiels car la réforme est encore en cours)

- Nouveaux adhérents et Retraite

Adhérents Mars 2015						
NOM	PRENOM	Date de nais	exercice	PARRAINS	CP	VILLE
TOUZET ROUMAZELLE	SANDRINE	30/10/81	CCA	Pr J FERRI - Pr G RAOUL	59037	LILLE CEDEX
BACHELET	JEAN THOMAS	18/11/85	INTERNE DESC	Pr P BRETON - Pr P BOULETREAU	69004	LYON
Demande statut Retraité et Démission						
DUBOIS	DOMINIQUE		ORLEANS			
WILK	ASTRID		STRASBOURG			
VIVIN	JEAN		GRENOBLE			
CHOITEL	JACQUES		NÎMES			
BARBREL	PHILIPPE		VILLENAVR D'ORNON			

Les deux demandes d'adhésions sont validées par le CA et seront présentées à la prochaine AG de la Société de même que les demandes de statut « retraite ».

- Point sur les commissions : ce point n'a pas été traité, sera remis à l'ODJ prochain
- Inscription SFSCMFCO à la FFO (C Paulus) : cf. supra

- Courrier à l'ARS et diffusion éventuelle :

Historique : JB Kerbrat a demandé l'intervention de la SFSCMFCO suite à une décision de l'ARS qui lui posait quelques soucis.

Ses questions :

- Doit on considérer que tous les actes d'orthopédie dento-maxillo-faciale sont par nature invasif et sur quels arguments ?
- Doit on considérer que la pose de dispositifs d'immobilisation par une infirmière sous réserve que le médecin prescripteur puisse intervenir à tout moment (article R4311-9-6 code de la santé publique) est valable pour l'ensemble du corps humain sauf les dents et sur quels arguments ?

Les membres du CA ont analysé les différents paramètres en question : définitions de l' « acte invasif », du milieu « propre contaminé » de la cavité buccale. Ils ont passé en revue des Recommandations dont une a été éditée par la SFAR et à laquelle la SFSCMFCO avait pris part.

Il est avéré que la muqueuse buccale est une extension de la peau, et que l'ARS considère que l'infirmière a le droit de pratiquer sur la totalité du corps.

C'est le secrétaire général qui proposera un courrier avec tous les arguments énoncés lors du CA.

- Compte rendu courrier à la HAS (X Pouyat)

Xavier Pouyat a rédigé un courrier adressé au Dr Sabine Laversin à la HAS concernant une étude dont la Société et la Spécialité étaient exclues sur la pertinence de l'extraction des dents de sagesse d'une part et d'autre part sur la pertinence de l'anesthésie générale concernant les extractions des dents de sagesse, ce sujet ayant été soulevé par un stomatologiste et rapporté à la SFSCMFCO par le Dr Raoul.

Le secrétaire a confirmé dans ce courrier qui suivait une conversation téléphonique, les engagements de la HAS énoncés au cours de cet échange : que 5 représentants de la SFSCMFCO fassent partie du groupe de travail sur ce sujet programmé jusqu'en 2016.

Fin de la réunion à 18h 30.